

COMPTE-RENDU

Conseil de quartier Bordeaux Sud

Mercredi 29 novembre 2023, Manufacture CDCN



Etaient présents :

- Olivier Cazaux, Maire adjoint du quartier Bordeaux Sud
- Tiphaine Arduin, Adjointe au Maire chargée de la démocratie permanente et de la gouvernance par l'intelligence collective
- Sandrine Jacotot, Adjointe au Maire chargée des commerces, des marchés et des animations de proximité
- Pascal Jarry, Directeur de la mission démocratie permanente
- Benoît Chausi, Directeur du développement économique – Bordeaux Euratlantique
- Mehdi Hazgui, Animateur
- Stephan Lauret, Directeur de la Manufacture CDCN
- 50 habitants du quartier

Vous pouvez revoir le conseil de quartier dans son intégralité en suivant le lien :
[Comptes rendus des réunions publiques | Bordeaux](#)

INTRODUCTION D'OLIVIER CAZAUX

Olivier Cazaux excuse l'absence de Monsieur le Maire de Bordeaux, Pierre Hurmic, retenu par ses responsabilités.

Le Maire adjoint du quartier Bordeaux Sud exprime sa satisfaction d'accueillir à nouveau les résidents lors de ce conseil de quartier. Cette année, les habitants ont été invités à la manufacture CDCN. Cette initiative vise à faire découvrir des lieux inhabituels, souvent méconnus voire insolites, mettant ainsi en valeur le riche patrimoine de la ville.

Stephan Lauret, Directeur de la manufacture CDCN, prend la parole pour présenter ce lieu singulier. Ancienne usine de chaussures datant des années 30, ce Centre de Développement Chorégraphique National (CDCN) offre un espace de rencontre entre artistes et public, explorant divers domaines tels que la chorégraphie, le théâtre ou la musique.

Mission Démocratie Permanente

LA DEMOCRATIE PERMANENTE DANS LA VILLE ET LE QUARTIER

Politique municipale transversale

Tiphaine Ardouin, Adjointe au Maire chargée de la démocratie permanente et de la gouvernance par l'intelligence collective

Pascal Jarry, Directeur de la mission démocratie permanente

La démocratie constitue l'un des trois piliers fondamentaux de la politique municipale de la Mairie de Bordeaux, aux côtés de l'écologie et du volet social. En 2021 son engagement s'est matérialisé par une démarche participative au sein d'un forum visant à élaborer conjointement un contrat démocratique. Il repose sur deux principes fondamentaux.

- Premièrement, la municipalité propose et organise des espaces de consultation et de participation (conseils de quartiers, comités, consultations, etc.), que l'on qualifie de dialogue descendant, visant à être à l'initiative de la participation des citoyens.
- Deuxièmement, la démocratie se nourrit également de toutes les initiatives citoyennes. La vitalité démocratique propre à Bordeaux est reconnue et soutenue ainsi que les actions quotidiennes émanant de cette dynamique.

Dans cette perspective, le Grand Dialogue Citoyen, amorcé en février 2023, a pour objectif de mettre en lumière des enjeux complexes ayant un impact majeur sur les politiques urbaines. Cette année, le sujet central porte sur la levée des obstacles à la lutte contre le changement climatique. Cent citoyens tirés au sort collaborent pour élaborer des recommandations non seulement destinées à la municipalité, mais également à tous les acteurs concernés par cette problématique à l'échelle de Bordeaux. La question énergétique est indubitablement un combat commun nécessitant la convergence des énergies.

Une autre initiative louable est le Parlement Mobile, un espace de rencontre et d'échange direct avec les citoyens permettant d'identifier des enjeux locaux.

Mi-novembre, le conseil municipal a voté la création d'un Observatoire de la Démocratie Permanente. Cet organisme participatif, à vocation citoyenne, se consacrera à l'amélioration des pratiques démocratiques en se penchant sur des thématiques confiées par la municipalité pour une période d'un an.

À partir du premier trimestre 2024, la ville, avec le soutien des mairies de quartiers et des centres sociaux volontaires, offrira aux citoyens un interlocuteur dédié pour faciliter la concrétisation de projets citoyens. Bordeaux facilite les initiatives citoyennes est un processus progressif et évolutif qui vise à fournir un soutien financier, technique ou juridique si nécessaire, tout en garantissant une écoute attentive.

Un nouveau dispositif instauré le 6 décembre répond à la problématique empêchant la participation et le débat des citoyens lors des conseils municipaux : il s'agit du dispositif d'interpellation citoyenne (DIC1). Celui-ci permet aux habitants d'interpeller les représentants municipaux sur tout sujet lié à la vie locale ou à l'action de la municipalité, sous condition d'obtenir un soutien adéquat de la part d'autres citoyens de la ville.

En ce qui concerne le budget participatif, ce sont les habitants qui proposent et votent pour les projets à mettre en œuvre par la ville. Cette année, 121 projets ont été soumis, 40 ont été sélectionnés pour le vote et finalement, 34 ont été retenus, représentant une enveloppe budgétaire de 2 millions d'euros.

Actions dans le quartier

Olivier Cazaux, Maire adjoint du quartier Bordeaux Sud

Tiphaine Ardouin, Adjointe au Maire chargée de la démocratie permanente et de la gouvernance par l'intelligence collective

Concernant le volet du budget participatif, Tiphaine Ardouin indique que quatre projets ont été sélectionnés pour le quartier Bordeaux Sud :

- une oasis à Saint-Michel ;
- le jardin de nos rêves, Rue du Cloître ;

Mission Démocratie Permanente

- rendre plus vivante la Rue du Noviciat ;
- végétalisation de la Place des Capucins.

Olivier Cazaux organise des permanences les lundis matin et les jeudis après-midi à la Mairie de quartier de Bordeaux Sud, afin de recevoir les résidents, dans le cadre de cette démarche de démocratie permanente.

Parmi les projets en cours de développement, il y a le partenariat avec Vélo Cité, ayant pour objectif de promouvoir l'utilisation du vélo comme moyen de transport à travers toute la métropole, conformément aux engagements pris lors de l'élection de 2020.

Abordant un autre sujet, dans un souci de transparence envers les citoyens, la municipalité a mis en place l'adhésion à un portail nommé « Transparence-Lobby », accessible depuis le site de la ville. Ce portail répertorie les différents intervenants rencontrés par la municipalité susceptibles d'influencer la politique publique.

Olivier Cazaux rappelle la rencontre prévue le 2 décembre prochain à la Place des Capucins, avec la traditionnelle distribution de plans d'arbres. Il souligne également la tenue, le 16 décembre, d'une balade urbaine participative dans le cadre de la consultation réglementaire sur le centre ancien de Bordeaux.

ECHANGES AVEC LES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES

Projet Bordeaux Euratlantique

« Nous avons appris récemment l'allongement d'une durée de 10 ans du projet Euratlantique, de 2030 à 2040, sans consultation préalable des habitants du quartier. Pourrions-nous envisager un dialogue et un avis citoyen sur ces questions qui impactent directement la vie des habitants des quartiers concernés par ce projet ? »

Tiphaine Ardouin répond en soulignant que donner la parole aux concitoyens signifie accueillir des points de vue divergents. Ainsi, le rôle du politique est de choisir en ayant entendu les opinions favorables et défavorables, afin de construire un avis politique le plus équitable possible à partir des opinions citoyennes recueillies. Elle insiste sur l'engagement pris pour permettre l'expression et la prise en considération des éléments de désaccord, soulignant l'importance capitale de cette démarche dans leur engagement pour une démocratie permanente.

Propreté, tranquillité publique

« Vous parlez beaucoup de la démocratie citoyenne, c'est très bien, mais il y a quand même une majorité de Bordelais aujourd'hui qui aimerait que l'on aborde les sujets de la sécurité et de la propreté de la ville. »

Tiphaine Ardouin explique que les questions de propreté et de sécurité sont des préoccupations majeures. Le manque de propositions lors des conseils de quartier résulte du fait que ces sujets ont déjà été évoqués et débattus lors des réunions précédentes. Ainsi, l'idée actuelle est de présenter de nouveaux sujets afin de diversifier les thématiques et de répondre à un éventail plus large de problématiques.

« C'est très bien ce que vous faites pour les 15-25 ans et pour les seniors, mais que faites-vous pour les 26-60 ans qui sont propriétaires et qui ont envie d'avoir une rue propre, de faire des actions pour leur rue, qui s'investissent ? Je ramasse les ordures de mes voisins, des herbes folles, des crottes de chiens, etc... »

Olivier Cazaux mentionne la présence d'une équipe de trois agents de proximité chargée de l'entretien des trottoirs dans le quartier. Cependant, il souligne que la voirie relève de la compétence métropolitaine, ce qui peut occasionner des délais pour l'intervention des services métropolitains dans Bordeaux.

« Bordeaux est plus sale qu'avant, rien n'a été mis en place, et en plus il y a des trafics de drogue urbains, de la cocaïne, tous les jours dans les rues. »

Olivier Cazaux met en avant l'efficacité des services de police dans le démantèlement de réseaux de trafic de drogue, spécifiquement dans les zones de la Rue Ferbos et de la Place Pierre Jacques Dormoy. Il mentionne que les habitants de cette dernière ont exprimé leur satisfaction à l'égard des aménagements réalisés, notamment l'installation d'une aire de jeux pour les enfants.

Quant à la question de la propreté, Olivier Cazaux admet que Bordeaux n'est pas exempte de problèmes liés à la propreté, mais insiste sur le fait que cette problématique est une priorité pour

les équipes municipales. Il souligne également que résoudre cette question nécessitera un effort collectif dans la gestion des déchets, ainsi que le respect des points de collecte, soulignant la fréquence des dépôts sauvages par les résidents. Ceci met en évidence le besoin d'une prise de conscience collective et d'une action individuelle.

« Propriétaire depuis 4 ans, je constate une dégradation depuis 1 an et demi, avec la présence de SDF au pied de notre résidence (...), du deal de drogue, des actes de vandalisme, des vols. »

Marc Etcheverry, Adjoint au Maire de Bordeaux, rappelle le concept de "ville apaisée" qui figurait dans le programme de Pierre Hurmic. Il souligne que la sécurité et la tranquillité des citoyens lors de leurs déplacements dans la ville sont des valeurs essentielles. Depuis l'arrivée de l'équipe municipale en 2020, les effectifs de policiers municipaux et d'agents de surveillance de la voie publique ont augmenté de plus de 20 %. Il y a également eu un doublement des équipements de vidéosurveillance dans les rues, témoignant de l'engagement de la Mairie sur les questions de sécurité et d'anticipation des événements.

Pour l'année 2024, le Maire prévoit des annonces concernant la lutte contre les incivilités telles que les dépôts sauvages, les nuisances sonores, les problèmes de stationnement, etc. L'objectif est de renforcer la présence sur le terrain afin, si nécessaire, de sanctionner les contrevenants.

Il est également souligné que la Mairie assume sa part de responsabilité sur ces questions de sécurité et de tranquillité, mais il est rappelé que l'État doit également tenir ses engagements, notamment en finançant le déploiement d'effectifs sur le terrain et en s'attaquant aux problèmes liés au sans-abrisme.

Sondage sur l'ordre du jour du conseil de quartier

« Pouvez-vous indiquer quelles sont les réponses que vous avez eu pour le questionnaire préparatoire de cette réunion, combien de personnes, et les différents thèmes qui ont été proposés, merci. »

Cette question sera abordée en introduction au prochain point de l'ordre du jour, qui porte sur le commerce.

LE COMMERCE

Pascal Jarry, Directeur de la mission démocratie permanente

À la suite de l'envoi du sondage à l'ensemble du registre du quartier, la Mairie a enregistré 213 réponses à ce questionnaire. Les données recueillies ont été compilées, et il est ressorti que le sujet du commerce a été celui qui a reçu le plus de suffrages, avec 62 votants exprimant leur intérêt pour cette thématique.

Politique municipale transversale

Sandrine Jacotot, Adjointe au Maire chargée des commerces, des marchés et des animations de proximité

La Ville de Bordeaux s'engage fermement pour la pérennisation et la confortation de son tissu commercial, tant sur sa diversité, que sur la qualité de ses offres ainsi que dans la mise en lumière de ses engagements.

Les quartiers commerçants sont essentiels au dynamisme des villes et à la qualité de vie de leurs habitants. Ils fondent l'attractivité et affermissent les liens sociaux. Les commerçants ont eu à surmonter de nombreuses épreuves, et il a été définitivement perçu leur rôle essentiel, notamment dans la confortation et le développement des liens sociaux. La municipalité est fière qu'ils aient été les plus appréciés de France en 2022 (77 000 commerces analysés sur 30 des plus grandes villes françaises, 80 000 avis recueillis sur 4824 français).

La ville s'est hissée également pour la première fois, à la première place du Palmarès du flux piétons sur Sainte Catherine.

L'attractivité d'un quartier est le fruit d'une politique commerciale et urbaine intentionnellement mise en place par la mairie et les commerçants.

Les équipes municipales s'emploient à maintenir un équilibre entre les commerces de destination et ceux de proximité, entre les grandes enseignes et les commerces indépendants, ainsi qu'entre

Mission Démocratie Permanente

le centre-ville et les quartiers. Cette politique se matérialise par la préservation de la diversité commerciale et artisanale avec la création de linéaires commerciaux où il n'est plus possible de transformer un commerce classique en société de service.

La préservation de l'équilibre des offres, avec par exemple, la mise en place d'un arrêté d'interdiction de mutation de commerces en bars ou restaurants sur le secteur sauvegardé. En effet la ville de Bordeaux compte la plus grande offre par habitant. Il fallait tenter de canaliser les nombreux porteurs de projets souhaitant créer de nouveaux bars ou restaurants.

Un travail conjoint avec l'association des maires de France afin d'empêcher de nouvelles mutations économiques de s'installer au cœur de quartiers riverains en nuisant à la tranquillité. A été créé un décret avec les villes concernées et le gouvernement obligeant les commerces fantômes à s'installer uniquement dans des entrepôts.

Dans le cadre des mutations commerciales, les activités de cyclo-logistique, relevant de la mobilité douce, ont été identifiées et qualifiées dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU) en tant qu'éléments d'intérêt collectif.

La municipalité de Bordeaux apporte un soutien continu aux associations de commerçants, favorisant et stimulant la création d'animation et de mise en avant des engagements des commerçants.

Actions dans le quartier

L'analyse des commerces du quartier Bordeaux Sud a permis de recenser 1 500 commerces pour une population de 36 000 habitants. Plus d'un tiers sont dédiés à des activités CHR (38 %). Les activités de services aux personnes se placent en seconde position (22 %).

Benoît Chausi, Directeur du développement économique – Bordeaux Euratlantique

Le projet Euratlantique, prévoyant une transformation significative du quartier sur le plan commercial, engendre la création de nouvelles zones commerciales polarisantes, dont :

- 3 zones de proximité : la Place des Citernes, la Place d'Armagnac et le Quai de Brienne.
- 1 zone d'équilibre : le projet CANOPIA dans la ZAC Saint-Jean Belcier.

Ce projet est également à l'origine de la création de plus de 1 000 emplois, et une étude est en cours concernant la mise en place d'un marché de producteurs en plein air.

La gestion de ces aspects d'aménagement est abordée par la ville et la métropole à travers une stratégie tripartite.

- Une stratégie volumétrique

Le développement des surfaces commerciales sera limité à deux tiers pour éviter une surabondance de commerces et pour ne pas concurrencer les zones commerciales existantes autour de ces opérations.

- Une stratégie spatiale

L'organisation des espaces sera conçue autour des structures clés du quartier, privilégiant des zones de rencontres principalement piétonnes.

- Une approche qualitative

La collaboration avec un opérateur spécialisé en commerce, selon un plan d'implantation défini, inclura la fixation d'un plafond pour tout ou partie des loyers des commerçants. L'objectif est de favoriser un mélange entre acteurs nationaux et initiatives locales.

Sandrine Jacotot, Adjointe au Maire chargée des commerces, des marchés et des animations de proximité

Suivant la volonté de Monsieur le maire, la Ville de Bordeaux entretient des relations régulières avec Euratlantique via un comité d'enseigne. L'objectif est d'encourager l'installation d'activités durables et écoresponsables, comme les 1000 m² de commerce ESS qui ont été demandés.

Des commerces ambulants seront également positionnés notamment sur la place Stalingrad.

Sandrine Jacotot met en évidence que les commerçants non sédentaires tels que les forains, les brocanteurs, les producteurs et les vendeurs sur les marchés ne sont pas négligés. La ville compte 26 marchés en plein air, dont 2 récemment établis, regroupant plus de 650 commerçants non sédentaires ainsi que 45 commerces ambulants.

Toutes les familles de commerçants de la ville sont intégrées à la feuille de route commerce qui a été définie ensemble.

Ce sont les gérants des boutiques, mais aussi les commerçants non sédentaires issus des 26 marchés, des forains, des brocanteurs, des ambulants, des chauffeurs de taxis.

Fédérer l'ensemble de ces belles énergies, avec les chambres consulaires, les syndicats, les associations, les acteurs oeuvrant pour eux, afin de mettre en place des projets communs, pour le développerment et la mise en avant de leurs engagements écologiques.

La Mairie travaille activement sur la mise en place d'un nouveau marché de producteurs sur la Place des Citernes, en se basant sur une étude approfondie de l'équilibre des offres et en recueillant les avis des riverains qui seront interrogés par le biais d'un questionnaire diffusé par la mairie de quartier, dans un esprit participatif et collaboratif.

L'objectif étant de correspondre aux attentes et d'assurer aux producteurs ou aux revendeurs, l'assurance de revenus minimums nécessaire à la pérennisation de chaque marché.

La ville est fière de compter désormais la présence de nombreux producteurs d'Aquitaine sur l'ensemble de ses marchés.

Elle souhaite offrir aux bordelaises et bordelais, la possibilité de consommer les produits réalisés par les agriculteurs et les artisans du Sud-Ouest.

ECHANGES AVEC LES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES

« Vous parlez de la création d'une pharmacie, qui n'en est pas une, c'est un déplacement. Il y aurait même le ruraliste qui aurait été sollicité pour se déplacer. »

Sandrine Jacotot explique que dans une approche respectueuse et éthique, les nouvelles opportunités commerciales sont prioritairement présentées aux commerçants sédentaires déjà établis.

« Je vais revenir sur le projet CANOPIA, on a une opacité totale sur les commerces, donc je m'inquiète sur l'attente du quartier pour des commerces de bouche de proximité. »

Sandrine Jacotot souligne l'attention minutieuse de la Mairie envers la nature des commerces qui s'installent, visant à diversifier et encadrer l'offre. Cela se matérialise par la création d'un comité d'enseignes, qui a été souhaité par le maire de Bordeaux, et le président de la CCI. Cela permet un travail commun afin de parvenir à des compromis. Ainsi comme la mise en place de commerces issus de l'Economie Sociale et Solidaire, sur près de 1000m². Les objectifs communs, étant d'assurer des offres cohérentes avec des enseignes indépendantes.

« Ce soir on vous interpelle sur Euratlantique et sur CANOPIA, mais sauf erreur il s'agit d'opérations d'intérêt national. Est-ce qu'il ne serait pas bon de rappeler à quel point Bordeaux a la main et à quel point c'est l'État qui décide. »

Olivier Cazaux confirme effectivement qu'il s'agit d'opérations d'intérêt national, où l'État apporte des garanties, principalement sur le plan financier.

Monsieur Le Maire de Bordeaux, Pierre Hurmic, a partagé les nouvelles orientations de la feuille de route du projet Euratlantique, articulées autour de 4 axes principaux :

- production de logement abordable et mixte urbaine ;
- transition écologique et énergétique ;
- une conception d'une ville créatrice à valeur inclusive ;
- une soutenabilité de l'OIN pour des finances publiques.

Olivier Cazaux met en lumière le travail accompli depuis l'entrée en fonction en 2020, soulignant notamment la réorientation des projets pour correspondre aux ambitions écologiques du programme de Pierre Hurmic.

ACTUALITES DU QUARTIER

Olivier Cazaux, Maire adjoint du quartier Bordeaux Sud

Les travaux relatifs à l'aménagement du bus express se poursuivent, en parallèle de l'avancement des travaux visant à aménager les berges dans le but de créer une promenade piétonne continue.

Mission Démocratie Permanente

Une réorganisation de la circulation au niveau de la Place d'Armagnac est en cours pour fluidifier les déplacements, notamment en raison du tramway, avec la création d'une nouvelle rue qui permettra d'éviter les interruptions du tramway et ainsi de désengorger cette zone.

Le 5 juillet 2024 aura lieu l'inauguration du pont Simone Veil.

Il est prévu de modifier l'entretien des platanes le long des boulevards afin de préserver leur feuillage. De plus, de nouvelles espèces seront plantées dans les fosses vides pour rendre les boulevards plus attrayants et ombragés, procurant ainsi une fraîcheur bienvenue aux Bordelais durant l'été.

Du côté des animations, l'association Promotion du Grand St-Michel organisera le 21 décembre le Noël de la rue Camille Sauvageau. Un manège pour enfants sera également installé pour la première fois Place de la Victoire.

En matière de propreté, un centre de recyclage réservé aux habitants ouvrira ses portes exclusivement le weekend, pour répondre directement à la problématique des encombrants dans la ville.

La semaine de l'engagement se tiendra du 4 au 9 décembre, offrant l'opportunité à ceux qui le souhaitent de s'impliquer dans la vie politique et sociale de la ville.

Olivier Cazaux rappelle l'importance du service de la proximité (joignable au 05 56 10 33 33, via l'application *Bordeaux proximité* et un formulaire en ligne) pour signaler tout problème relatif à la propreté, à l'hygiène ou au ramassage des encombrants, entre autres.

Il mentionne également le médiateur municipal, un service gratuit assuré par une équipe de médiateurs délégués de quartier, offrant un soutien quotidien aux habitants.

Olivier Cazaux présente enfin le dispositif de lutte contre les violences faites aux femmes, avec de nombreux moyens de contact disponibles sur le site internet de la ville.

CONCLUSION D'OLIVIER CAZAUX

Olivier Cazaux exprime sa gratitude envers tous les habitants présents lors de cette réunion. Dans une volonté d'écoute et d'amélioration continue, il encourage les participants à remplir la fiche d'évaluation de cet événement.

Il met en avant la disponibilité de toutes les équipes municipales et des quartiers envers l'ensemble des habitants.